

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

### **1 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :**

**Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville.**  
26, Avenue Albert 1er - BP 60116 - 57103 THIONVILLE CEDEX  
Contact : Monsieur le Directeur Général

### **2 - OBJET ET LIEU D'EXECUTION DU MARCHÉ :**

La présente consultation a pour objet de relancer les lots de travaux suivants :

Lot 01 : Charpente Métallique/Serrurerie

Lot 02 : Gros-Oeuvre/VRD

Lot 03 : Couverture/Etanchéité

Lot 04 : Plâtrerie/Peinture

Lot 06 : Chauffage/Ventilation/Plomberie

Lot 07 : Electricité

**Cette nouvelle procédure est initiée suite à la décision du Pouvoir Adjudicateur de :**

- **déclarer infructueuse la procédure pour remise d'offre inacceptable sur les lots 1 – 3 et 4 ,**
- **déclarer infructueuse la procédure en l'absence d'offre pour les lots 2 – 6 et 7.**

L'objet de ce marché est la réhabilitation du groupe de bâtiments "LES VERGERS" situés 9-9A-9B-11-11A-11B-19-19A-29 et 29A rue Château Jeannot à Thionville (57100).

Lieu d'exécution des prestations : Thionville.

### **3 - PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ :**

**Marché public de travaux** passé dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle.

### **4 – FORME DU MARCHÉ :**

**Tous les lots de travaux sont concernés par la présente consultation sauf le lot 5 : Menuiserie Intérieure et Extérieure**

Les travaux relatifs à l'opération sont répartis en 7 lots isolés comme suit :

Lot 01 : Charpente Métallique/Serrurerie

Lot 02 : Gros-Oeuvre/VRD

Lot 03 : Couverture/Etanchéité

Lot 04 : Plâtrerie/Peinture  
Lot 05 : Menuiserie Intérieure-Extérieure  
Lot 06 : Chauffage/Ventilation/Plomberie  
Lot 07 : Electricité

Chaque lot ainsi identifié fait l'objet d'un marché indépendant juridiquement mais lié techniquement à la réalisation des autres marchés.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

#### **5 – DUREE DU MARCHÉ :**

- Délai d'exécution du marché : 14 mois ferme (comprenant une période de préparation de 4 mois et le délai d'exécution des travaux).
- Démarrage de la période de préparation : Août 2021
- Démarrage des travaux : Décembre 2021
- Achèvement des travaux : Octobre 2022

#### **6 - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHÉ :**

- Variantes exigées : le cahier des clauses techniques particulières ne comporte pas de variantes exigées par l'acheteur.
- Variantes libres (à l'initiative du candidat) : **autorisées** conformément au cahier des clauses techniques particulière et règlement de consultation.

#### **7 – VISITE OBLIGATOIRE DU SITE :**

Avant la remise de leur offre et pour permettre aux candidats de prendre connaissance des contraintes spécifiques du site, ces derniers devront obligatoirement visiter les lieux en présence d'un représentant de la Maîtrise d'œuvre et Maîtrise d'Ouvrage dont les coordonnées sont indiquées à l'article 9 du présent avis.

**Les candidats sont avertis qu'à défaut de produire l'attestation de visite du site, leur candidature sera rejetée.**

#### **8 – MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT :**

Fonds propres, subventions CEE.

#### **9 - RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS :**

Le retrait des dossiers est à effectuer sur la plateforme de dématérialisation [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs relatifs à cette consultation, les candidats devront faire parvenir en temps utile leur demande :

- De manière électronique, exclusivement sur la plateforme de dématérialisation, sur l'URL suivante : **<https://www.marches-securises.fr/>**

## **10 – PRESENTATION DES CANDIDATURES :**

Conformément aux dispositions du règlement de consultation.

## **11 - PRESENTATION DES OFFRES :**

Les candidats doivent produire un projet de marché formant l'offre comprenant notamment un mémoire technique qui comportera les éléments suivants :

- Présentation des moyens humains mis à disposition,
- Présentation des matériaux employés,
- Gestion de la qualité (PAQ) :
  1. Les dispositions prises pour la réalisation des prestations, notamment la gestion des travaux en site occupé,
  2. Les dispositions prises pour assurer la livraison des ouvrages dans les meilleures conditions, avec pour objectif « zéro réserve »,
  3. Les moyens mis en œuvre pour assurer la propreté du chantier,
  4. Les moyens mis en œuvre pour assurer des chantiers à faibles nuisances (nuisances sonores, visuelles...),
  5. Les prestations mises en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier,
  6. Les dispositions utiles en matière de contrôles et de traçabilités exercées par le titulaire (autocontrôle, points critiques, points d'arrêts, essais et analyses...),
  7. Présenter les dispositions prévues dans le cadre du système après-vente (GPA, GBF, Garantie décennale) : le candidat présentera la procédure mise en place pour le traitement des désordres signalés par la Maîtrise d'ouvrage
  
- Proposition d'un calendrier prévisionnel d'exécution des travaux.

## **12 – CHOIX ET CLASSEMENT DES CANDIDATURES**

Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les **capacités techniques, financières et professionnelles**.

## **13 – CHOIX ET CLASSEMENT DES OFFRES**

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante:

Prix	40/100
Valeur technique (mémoire technique)	60/100
➤ Moyens humains mis à disposition	30/100
➤ Matériaux employés	20/100
➤ Gestion de la qualité (PAQ)	35/100
➤ Calendrier prévisionnel d'exécution des travaux	15/100

## **14 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES**

**Le vendredi 16 juillet 2021, 16 heures délai de rigueur.**

**Pour des raisons de planning, le délai de réponse est reporté au :  
Mercredi 28 juillet 2021 16h00 délai de rigueur.**

**Les candidats devront obligatoirement transmettre leur offre par voie de dématérialisation** selon les modalités fixées à l'article 15 du présent avis d'appel public à la concurrence.

**Les candidats ne pourront pas déposer leur offre sous format papier. En conséquence, tout pli déposé sous format papier sera déclaré non ouvert et renvoyé à son expéditeur.**

**Le pli électronique** contiendra l'ensemble des pièces justificatives énumérées au règlement de consultation.

En complément de l'offre dématérialisée, les candidats peuvent éventuellement transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé USB) ou sur support papier.

Cette copie de sauvegarde pourra être remise en main propre ou sous pli cacheté portant l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Commission Achats de l'Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville, 26 avenue Albert 1er - BP 60116 - 57103 THIONVILLE CEDEX.

Sur l'enveloppe, inscrire la mention « **Candidature pour l'opération de réhabilitation du groupe de bâtiments les VERGERS situés rue Château Jeannot à Thionville - COPIE DE SAUVEGARDE** », **Numéro et libellé du(des) lot(s)**, **ne pas ouvrir** » et le **tampon de l'entreprise**.

Le pli de sauvegarde qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous une enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il sera renvoyé à son expéditeur.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour une période de 180 jours à chaque mise en concurrence.

Nota : L'Office se réserve la faculté de ne pas donner suite à la consultation, si les candidatures remises ne sont pas satisfaisantes.

## **15 – DEMATERIALISATION :**

La remise d'offres par voie électronique s'effectue uniquement au travers de la plateforme de dématérialisation des marchés publics ci-après et selon les règles d'utilisation de celle-ci.

L'accès à la plate-forme de dématérialisation se fait à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Les candidatures déposées sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) devront impérativement être déposées complètes avant les date et heure limites précitées. Tout dossier en cours de dépôt aux date et heure limites sera déclaré non ouvert.

## **16 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS :**

Tribunal Administratif de Strasbourg  
31 avenue de la Paix – BP51038  
67 000 Strasbourg Cedex  
Téléphone : 03.88.21.23.23 / Télécopie : 03.88.36.44.66

Courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Les voies et délais de recours sont mentionnés dans le code de justice administrative.

**17 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE :**

**Le vendredi 18 juin 2021.**

**Modification délai : le mardi 13 juillet 2021**